



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14.03.2022

ORDRE DU JOUR

Le conseil municipal se réunira à la mairie de Roiffieux le :

Lundi 14 mars 2022 à 20h00

Afin de respecter le caractère public de la réunion, dans le respect des mesures sanitaires, un nombre restreint de personnes pourra assister à la séance de conseil.

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes.

Adoption du procès-verbal de la séance de conseil municipal du 08.02.22.

Points soumis à délibération :

1. Approbation du compte de gestion 2021 du Budget principal communal
2. Approbation du compte administratif 2021 du Budget principal communal et affectation des résultats
3. Approbation du compte de gestion 2021 du Budget du Balcon des Alpes
4. Approbation du compte administratif 2021 du Budget du Balcon des Alpes et affectation des résultats
5. Débat d'orientation budgétaire pour l'année 2022
6. Fixation de la valeur du point servant de base de calcul des subventions aux associations pour l'année 2022
7. Signature de la convention relative au Projet Educatif Territorial (PEdT) et au Plan Mercredi
8. Signature d'une convention de gestion Vacances et Mercredi pour l'année 2022 avec le Groupement des Associations familles Rurales (AFR) de l'Ardèche
9. Signature d'une convention avec les Conscrits pour l'année 2022
10. Modification du règlement intérieur de l'accueil périscolaire
11. Choix du prestataire pour la mission de maîtrise d'œuvre du projet de rénovation et d'aménagement de la cure en restaurant

Points divers d'information.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

A Roiffieux, le 9 mars 2022

Le Maire : C. DELORD

